

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Octobre 2024

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

Règlement d'exécution (UE) 2024/2777

Non-renouvellement de l'approbation de la substance active tritosulfuron.

>> [Lien](#)

Règlement d'exécution (UE) 2024/2806

Non-renouvellement de l'approbation de la substance active métribuzine.

>> [Lien](#)

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Règlement d'exécution (UE) 2024/2766

Non-approbation de la 1,3,7-triméthylxanthine (caféine) en tant que substance de base.

>> [Lien](#)

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Prolongation de la période d'approbation](#)

Règlement d'exécution (UE) 2024/2781

Prolongation des périodes d'approbation des substances actives aminopyralide, azoxystrobine, Candida oleophila souche O, chlorantranilprole, fluroxypyr, hydroxy-8-quinoléine, imazalil, krésoxim-méthyl, métobromuron, oxyfluorène, Paecilomyces fumosoroseus souche FE 9901, téfluthrine et terbuthylazine

[>> Lien](#)

Règlement d'exécution (UE) 2024/2848

Modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne la période d'approbation des substances actives fenpyrazamine et flumétraline.

La prolongation de la période d'approbation de ces substances est annulée car les demandes de renouvellement ne sont plus soutenues. Une nouvelle date d'expiration sera fixée.

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

[Evaluations de risque des substances actives](#)

fenoxaprop - P - ethyl (CAS fenoxaprop - P - ethyl)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active fenoxaprop - P - ethyl.

[>> Lien](#)

fludioxonil (CAS 81777-95-9)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active fludioxonil.

[>> Lien](#)

bixlozone (CAS 81777-95-9)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active bixlozone.

[>> Lien](#)

penoxsulame (CAS 219714-96-2)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active penoxsulame.

[>> Lien](#)

fer élémentaire

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active fer élémentaire.

[>> Lien](#)

pirimicarbe (CAS 23103-98-2)

L'EFSA a effectué une évaluation de la substance active pirimicarbe.

[>> Lien](#)

[Evaluations de risque des substances de base](#)

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Evaluations de risque des substances à faible risque](#)

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

[Evaluations des LMR existantes](#)

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Modifications des LMR](#)

Règlement (UE) 2024/2711

Modifications des limites maximales applicables aux résidus de thiaclopride présents dans ou sur certains produits.

En PPAM, les LMR sont notamment modifiées sur "Fines herbes et fleurs comestibles", mais aussi sur "Graines et fruits oléagineux", sur "Infusions", et sur "Epices en graines".

Règlement applicable à partir du 12 mai 2025.

[>> Lien](#)

[Propositions de modifications des LMR](#)

piclorame (CAS 1918-02-1) - article 6

Une demande de modification de LMR a été portée sur les denrées animales et le miel.

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Divers

- **ANSES : Bulletins des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants.**

>> [Octobre 2024](#)

- **MASA: Laboratoires officiels et reconnus en santé des végétaux**

Liste mise à jour.

>> [Lien](#)

- **Rappel Ephy: Retrait des produits à base de la substance diméthomorphe**

En PPAM, cette substance active concerne les produits "Optimo Tech" et "Zampro Max", retirés à partir du 20/11/2024.

>> [Lien](#)

- **Rappel Ephy: Retrait des produits à base de la substance Bacillus pumilus QST 2808**

En PPAM, cette substance active concerne le produits "Sonata", retiré à partir du 31/08/2024 avec des délais de grace (fin de vente et de distribution au 28/02/2025 et fin d'utilisation des stocks de produits au 31/08/2025).

>> [Lien](#)

- **Consultation du public: Projet de RMOA (analyse des options de gestion réglementaire de l'Anses sur le lithium et ses sels**

Le lithium et ses sels (carbonate de lithium, chlorure de lithium et hydroxyde de lithium) sont largement utilisés dans le secteur des batteries, ainsi que dans le domaine du verre et de la céramique et dans une moindre mesure dans le domaine des graisses lubrifiantes, de la métallurgie, des polymères, du traitement de l'air et des produits pharmaceutiques.

>> [Lien](#)

- **ANSES: Fiche de phytopharmacovigilance sur le Pyriproxifène**

Le pyriproxifène (Numéro CAS 95737-68-1) a été intégré au programme de travail de la phytopharmacovigilance compte tenu de la récente ré-approbation de la substance active au niveau européen et de l'instruction en cours par l'Anses des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché des préparations en contenant.

Ce document dresse, pour une substance active, l'état des connaissances disponibles en France [...].

>> [Lien](#)

- **Phyteis: Prévention des risques phyto : l'adoption des EPI innovants s'accélère**

>> [Lien](#)

- **Phyteis: L'approche combinatoire protège efficacement les cultures contre les champignons**

Responsables de 70 à 90 % des maladies des plantes, les champignons sont les micro-organismes les plus menaçants pour la production agricole. Seule une combinaison de solutions évite les contaminations et sécurise les rendements.

>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

iteipmai

3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou

www.iteipmai.fr

Avec le soutien de:



[ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE](#)

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)